



Ville de Genappe

Principales décisions du Conseil communal 17 décembre 2013

Affaires générales

- Prise d'acte du rapport de synthèse sur la situation de l'Administration et des Affaires communales pour la période du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013. Ce rapport est accessible au public sur le site communal <http://www.genappe.be>
- Accord sur le montant de la participation aux frais de la journée festive pour les enfants de 4 à 12 ans à la salle omnisport de Genappe du 22 décembre 2013.
- Prise d'acte du Plan d'action annuel 2013-2014 de la coordination de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre et soutien de l'accueil extrascolaire.

Budget Communal - Exercice 2014

- Approbation du budget communal, services ordinaire et extraordinaire, pour l'exercice 2014 (Voir article)
- Affectation du boni au financement d'une partie des dépenses du service extraordinaire au budget 2014.
- Fixation du montant de la dotation communale à la zone de police Nivelles/Genappe.
- Montant prévu : 1.287.998 €

Commission communale

- Désignation de Monsieur Michaël Rouffiange à la Commission communale mixte « Agriculture » comme délégué de la majorité.
- Tarification des activités de la Commission communale des seniors pour l'année 2014

Thés dansants les dimanches 16 février et 23 novembre 2014

Repas dansant le 9 octobre 2014.

Vente de boissons lors d'activités organisées dans les locaux communaux.

Finances communales – Exercice 2013

- Prise d'acte de l'arrêté d'approbation du Collège Provincial du 6 novembre 2013 relatif à la modification budgétaire n°2
- Modification du règlement de la taxe sur la délivrance de cartes d'identité électroniques délivrées aux citoyens belges et des documents de séjour pour étrangers relatif au coût réclamé par le Service Public Fédéral Intérieur.
- Vérification de la caisse du Receveur communal - 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} trimestres 2013.

Fabrique d'église

- Approbation du budget 2013 de la Fabrique d'église de Genappe après correction. Montant des recettes : à 23.409, 82 € - Montant des dépenses 23.409, 82 €. Ce budget prévoit un subside ordinaire de 16.498,41 €.
- Approbation du budget 2014 de la Fabrique d'église de Loupoigne. Montant des recettes : 21.532 € Montant des dépenses : 21.532 €. Le budget est donc équilibré. Ce budget prévoit un subside ordinaire de 7.798,28 €.

Patrimoine

Approbation de la Convention à passer entre la Ville de Genappe et la S.A. Strudelimmo relative au Sentier vicinal n° 75 à Bousval

Plan de cohésion sociale

Reconduction de la convention avec AMO à l'Uche pour les années 2014, 2015 et 2016.

L'AMO A l'Uche est active sur le territoire communal depuis 2004. Ces actions font partie intégrante du Plan de Cohésion Sociale au travers de l'axe 4 : « Le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels »

Province du brabant wallon



Ville de Genappe

Principales décisions du Conseil communal 17 décembre 2013

Travaux

Marché de fournitures pour la réfection des grilles d'accès à l'Espace 2000
Le montant approuvé est de 1.984 €